

■ **Chaillet S.A. électricité**, à Lausanne (FOSC du 25.03.2003, p. 14). La procuration de Simon Chantal est éteinte. Pasche Sansonnens Anne-Christine, dont la procuration est éteinte, est élue administratrice, secrétaire et directrice avec signature individuelle. Pasche Marlyse, désormais à Riddes, continue à engager la société par une procuration collective à deux, désormais pas avec un fondé de procuration. Pasche Jean-Claude, qui n'est plus administrateur, reste directeur et signe désormais collectivement à deux. Nouvel administrateur avec signature individuelle: Sansonnens Eric, de Forel (FR), à Lausanne, président et directeur.  
Journal no 8656 du 16.09.2003  
(01180808 / CH-550.0.074.632-3)